

Les images et le cinéma observés sous l'angle du travail

Pierre Véronneau

Volume 74, Fall 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1060935ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Canadian Committee on Labour History

ISSN

0700-3862 (print)

1911-4842 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Véronneau, P. (2014). Les images et le cinéma observés sous l'angle du travail.
Labour / Le Travail, 74.

REVIEW ESSAY / NOTE CRITIQUE

Les images et le cinéma observés sous l'angle du travail

Pierre Véronneau

Jean-Paul Géhin et Hélène Stevens (dir.), *Images du travail, travail des images* (Rennes : Presses universitaires de Rennes / Éditions Atlantique 2012).

Magalie Flores-Lonjou (dir.), *Le travail, entre droit et cinéma* (Rennes : Presses universitaires de Rennes 2012).

LES PRESSES UNIVERSITAIRES de Rennes semblent vouloir se donner la mission de refléter la recherche sur le travail et sur le cinéma qui se mène dans leur région. Elles possèdent déjà à leur actif un bon nombre de livres sur le cinéma et un nombre tout aussi important sur le travail. Cela peut expliquer qu'elles publient à l'occasion des ouvrages qui combinent les deux approches. Par contre les deux ouvrages dont nous traiterons reflètent surtout la discipline première des auteurs et peu d'entre eux appartiennent à la discipline des études de l'image, fixe ou animée. Cela explique peut-être certaines faiblesses du côté de l'appareil analytique quand on s'attaque à celles-ci. Dans les deux cas, il s'agira d'ouvrages hybrides qui penchent davantage du côté du droit ou de la sociologie.

L'ouvrage *Images du travail, travail des images* est issu d'un colloque international et multidisciplinaire organisé à l'université de Poitiers en novembre 2009. S'il est effectivement multidisciplinaire, il est à peine international, car seuls deux des 27 textes ont été rédigés par des auteurs qui proviennent hors de France, en fait de l'Université libre de Bruxelles. Coordonné par deux sociologues dont le champ de recherche est le travail, on retrouve parmi les auteurs seize sociologues. C'est dire quelle est la perspective méthodologique de l'ouvrage. On peut avancer que le livre est une contribution, dans son champ spécifique, à un domaine de recherche qui prend

de l'importance en milieu anglo-saxon : les *Image Studies* (à ne pas confondre avec les *Visual Culture Studies*).

Comme beaucoup de publications issues de colloques universitaires, celle-ci comporte son lot de limitations découlant des propositions reçues par les organisateurs qui n'ont pas ou ne prennent pas toujours le temps, au moment de l'édition, d'aller solliciter, de non-participants, des textes qui donneraient à leur entreprise plus de cohésion ou plus de profondeur. Le terme « image » pouvant s'avérer très vaste, on y retrouve ici des textes qui analysent autant les images (en photographie, en cinéma et même en littérature) qui existent de façon préalable que celles que produisent sociologues, anthropologues et même historiens dans le cadre de leur travail. Le livre va donc dans un nombre impressionnant de directions dont l'intérêt varie en fonction de celui des lecteurs pour l'angle d'analyse abordé. Les éditeurs n'ont malheureusement pas cru bon d'inclure un index (au moins des noms et des titres, sinon des sujets), ce qui diminue de beaucoup, surtout pour les lecteurs habitués à la rigueur anglo-saxonne en ce domaine, l'intérêt et l'utilité de la publication, car il y est impossible d'y retrouver des films, des lieux, des noms qui pourraient nous intéresser. Enfin, on se demande pourquoi on n'a pas inclus non plus une bibliographie sur le sujet ou un appareil de référence (n'y parle-t-on pas de festivals, de sites web, de groupes de recherches?) qui auraient accru la portée de l'ouvrage et même pu lui donner une dimension internationale, d'autant plus que certaines notes infrapaginales comportent de telles informations.

Ces remarques préalables formulées, attaquons-nous au contenu des textes. Ils sont regroupés en quatre parties, chacune présentant une introduction. La première s'intitule « Les sciences sociales et les images du travail: regards croisés ». La seconde: « Capter les images du travail: une préoccupation déjà ancienne ». La troisième « Des usages des images du travail dans la formation ». La dernière: « L'image dans l'enquête: outils et méthodes ». En ouverture, dans leur intéressante introduction, les deux directeurs de l'ouvrage évoquent le contexte social du travail qui s'élargit au cours des 30 dernières années dont les images font être le reflet. Ils précisent trois ambitions à la base de leur ouvrage: développer une nécessaire réflexivité sur le travail des images, croiser les points de vue et mettre l'accent sur les pratiques. Examinons maintenant certains textes plus généraux qu'on retrouve dans chacune des parties.

Dans la première, Matéo Alaluf avance, exemples à l'appui, que l'image a permis, autant aux sociologues qu'aux cinéastes, de s'émanciper des contraintes de leurs approches respectives. Marc H. Piault, à qui l'on doit l'important *Anthropologie et cinéma: passage à l'image, passage par l'image*¹, s'arrête essentiellement à *Chronique d'un été* (Jean Rouch et Edgar Morin, 1961, avec notamment le grand opérateur québécois Michel Brault à l'image) à partir d'où il réfléchit sur la présence du travail au cinéma et sur le travail du cinéma

1. Marc Henri Piault, *Anthropologie et cinéma: passage à l'image, passage par l'image* (Paris : Nathan, 2000).

dans la construction de la représentation. L'historien et archiviste Alain Carou examine la présence de films sur le travail dans les collections audiovisuelles de la Bibliothèque nationale de France, constituées par l'entremise du dépôt légal, et les regroupe sous trois catégories : documentaire trace, documentaire narratif et documentaire critique. Il s'agit là d'une information objective pour toute personne qu'intéresserait le sujet et qui voudrait aller consulter les films à la BnF. Bien que cela ne relève pas du mandat de l'auteur, il aurait été intéressant d'indiquer, ne serait-ce qu'en encadré, le type d'œuvres sur le travail conservées dans les autres grandes cinémathèques françaises.

La seconde partie situe les images du travail dans le temps. Elles ont une histoire, elles sont plurielles et diverses. Trois textes traitent de la photographie : celle du travail usinier entre 1870 et 1915 (Céline Assegond), celle de l'industrie automobile entre 1929 et 1973 qui montre la nation au travail (Pierre Lannoy), et celle du travail pénal aux dix-neuvième et vingtième siècles (Caroline Soppelsa). Comme il est dit en introduction, ces textes témoignent d'une convergence de problématiques : comment montrer et comment parler du travail. Les deux autres textes, qui ont un lien sur le cinéma, ne visent pas l'originalité, mais le rappel, pour une clientèle moins familière avec leur objet, de deux réalités spécifiques. Le premier, très général, parle de l'école documentaire britannique et du cinéma direct québécois. Le second, plus fouillé et plus stimulant, met en relief la réflexion du très important critique, sociologue et théoricien du cinéma d'origine allemande, Siegfried Kracauer (1889-1966) qui a non seulement écrit sur les employés dans l'Allemagne des années 1920, mais aussi sur la présence des travailleurs dans le cinéma allemand des années 1920-1930. On lui doit notamment un ouvrage qui a révolutionné la manière de faire l'histoire du cinéma : *From Caligari to Hitler. A Psychological History of the German Film*², (1947 et traduit en français uniquement en 1973). L'auteure, Monique Peyrière, précise le contexte et les parentés intellectuels de l'œuvre de Kracauer, autant en sociologie qu'en études cinématographiques, pour conclure avec justesse que pour Kracauer, un proche de Walter Benjamin (à qui l'on doit des réflexions déterminantes sur la photographie et l'image reproductible), Theodor Adorno et d'Ernst Bloch, tous des antinazis, le cinéma permet de déconstruire le liant idéologique du social.

La troisième partie vise une clientèle très restreinte, celle qui utilise les images du travail dans la formation et qui s'intéresse à leurs usages possibles. Comme le résume Françoise F. Laot dans son introduction, « Le premier texte parle d'orientation ou de choix professionnels grâce au support des images. Les trois derniers textes sont, selon des perspectives très différentes, centrées sur la formation par ou à travers l'image. » Qu'on parle de cinéma pédagogique ou de cinéma de formation, il s'agit en fait d'une pratique orpheline dans le champ des études de l'image (voir le Orphan Film Symposium organisé par New

2. Siegfried Kracauer, *From Caligari to Hitler. A Psychological History of the German Film* (New York : Princeton University Press, 1947).

York University depuis 1999 et qui s'intéresse à tous les films qui ne sont pas *mainstream*) et les quatre contributions constituent des réflexions originales et spécifiques sur une production négligée dont les auteurs font ressortir la pertinence. En ce sens, elles peuvent susciter l'intérêt ou la curiosité de ceux qui connaissent moins ce type de productions ou qui voudraient s'en approprier la pratique.

La dernière partie, la plus développée, va intéresser le sociologue, ou plus généralement le chercheur en sciences sociales, qui se sert de l'image photographique ou filmique comme outil ou dispositif d'enquête. Ces textes interrogent la posture de recherche du sociologue et sa (pseudo) neutralité. Travail policier en France, travailleuses brésiliennes du secteur informel en Guyane, ouvriers dans un secteur de Marseille en chantier, ouvriers de la métallurgie, marins à bord de leur navire, salariés agricoles, les terrains explorés par les auteurs sont nombreux. Ces derniers se penchent sur les conditions de production du matériau audiovisuel qu'ils étudient et qu'ils ont pour la plupart produit, sur les approches esthétiques utilisées, sur ce qu'on y voit et y entend, sur ce qu'on y met en lumière.

Deux auteurs adoptent une position plus large. Joyce Sebag précise le chemin qui va de la sociologie visuelle à la sociologie filmique. Elle étudie avec attention les formes d'observation en jeu, les contraintes qui pèsent sur les images entre distanciation et émotion. Elle évoque quelques démarches en fiction et en documentaire qui l'aident à penser la sociologie filmique en devenir. Ce texte complète celui qu'elle a publié avec Jean-Pierre Durand dans Eyraud Corinne & Guy Lambert (dir.) *Filmer le travail. Films et travail. Cinéma et sciences sociales* et seule dans *La Nouvelle Revue du Travail* (1 : 2012) sous le titre « Sociologie filmique et travail »³. Rappelons que Sebag, tout comme Peyrière, fait partie du collectif *Image et société* de l'université d'Évry⁴ responsable du MasterPro2 éponyme. De son côté, Jean-Marc Leveratto s'interroge sur les apports potentiels de la *visual sociology* anglo-saxonne à la sociologie française. Il critique ceux qui veulent individualiser la sociologie visuelle, qui en défendent la singularité. Il plaide par contre pour la prise en compte de la production, de la circulation et des usages des images, ainsi que du plaisir que procure l'expérience cinématographique.

En résumé, il s'agit d'un livre éclaté, éclectique, qui peut intéresser plusieurs types de lecteurs selon la discipline à laquelle ils se rattachent. Comme dans tout colloque, on y retrouve des textes de niveaux divers, allant de la personne qui rabâche une matière plusieurs fois abordée à celle qui diffuse une recherche en cours et fait partager sa réflexion ou ses découvertes. Avouons

3. Joyce Sebag, « D'une représentation à l'autre : le statut de l'image et du son dans la sociologie du travail » dans Eyraud Corinne & Guy Lambert (dir.) *Filmer le travail. Films et travail. Cinéma et sciences sociales* (Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2009); Joyce Sebag, « Sociologie filmique et travail », *La Nouvelle Revue du Travail*, 1 (2012).

4. <http://www.imageetsociete.univ-evry.fr>

néanmoins, et j'ai tâché de refléter cela, qu'on doit reconnaître la qualité générale de l'ouvrage. Mentionnons également que plusieurs des auteurs sont rattachés à des groupes, centres ou laboratoires de recherche, dont quatre au Groupe de Recherche et d'Études Sociologique du Centre Ouest qui a soutenu le colloque⁵. Enfin je proposerais quelques ouvrages complémentaires pour ceux qui veulent lire davantage sur le sujet :

Michel Cadé, *L'écran bleu: la représentation des ouvriers dans le cinéma français* (Perpignan : Presses universitaires de Perpignan, 2004)

Roger Caracache, *Audiovisuel et mouvement ouvrier* (Paris : Centre Georges Pompidou, 1985)

Malek Khouri et Darrell Varga (dir.), *Working on Screen: Representations of the Working Class in Canadian Cinema* (Toronto: University of Toronto Press, 2006)

Sunil Manghani, *Image Studies : Theory and Practic* (Londres : Routledge, 2013)

Peter Stead, *Film and the Working Class: The Feature Film in British and American Society* (Londres : Routledge, 1989)



POUR PLUSIEURS, LES IMAGES, tout comme le droit, font autorité. L'ouvrage que dirige Magalie Flores-Lonjou, *Le travail, entre droit et cinéma*, vise à mettre en rapport ces deux notions autour d'un objet : le travail. Dans les prolégomènes qu'elle énonce de concert avec Agnès de Luget, on évoque trois pistes : le travail comme matériau cinématographique, le droit du travail, un défi cinématographique, et le cinéma comme instrument de travail en droit social.

La première partie propose trois textes autour du thème « Le travail, entre matériau et défis cinématographiques ». Si on estime qu'être militaire, c'est un travail comme un autre, alors le texte de Jean-Marie Tixier, qui porte sur le film de guerre et plus spécifiquement sur les westerns militaires de John Ford, trouve sa place dans cet ouvrage. Ce texte de bon niveau aurait pu trouver sa place dans une variété de colloques ou de revues spécifiques au cinéma. Le titre du second, « Le travail dans l'âge d'or de la comédie américaine : hiatus ou relecture » dit tout. L'auteur, Richard Vidaud, convie quatre réalisateurs : Hawks, Lubitsch, Capra, Wilder. Il nous livre un texte très descriptif sans grande méthodologie d'études cinématographiques. Le

5. <http://gresco.labo.univ-poitiers.fr>

troisième écrit, de Marie-France Mazars, analyse brièvement le propos du film *Ressources humaines*, de Laurent Cantet (2000) sous l'angle du contrat de travail et de la position de subordination de l'employé. Ce regard précis qui relie le film au droit dans lequel s'inscrit le récit, est un bon exemple d'un texte qui éclaire le propos d'un film à partir de connaissances qui lui sont extérieures et qui ne nécessite pas une grande familiarité méthodologique avec les études cinématographiques.

La seconde partie porte sur le cinéma, instrument de recherche en droit social. Françoise Thibaut évoque quelques images du travail des enfants dans le cinéma italien. Il faut avouer qu'il n'y a rien là de très développé et d'original. Lionel Miniato développe davantage sur les évolutions du droit du travail et le monde de l'entreprise vus par le cinéma français (de 1981 à nos jours). Après avoir donné un aperçu de la situation économique et sociale en France, l'auteur s'attarde à quelques films et à quelques thèmes (cadres, seniors, licenciements, suicide, harcèlement) qu'il relie à la situation sociale qu'ils reflètent. Il énonce de bonnes pistes d'analyse et de réflexion qui appellent un approfondissement et un développement ultérieur. Le troisième texte porte sur un seul film américain, *Blue Collar* (Paul Schrader, 1978). Xavier Daverat y met en lumière la question syndicale et même l'anticapitalisme qu'on y retrouverait tout en s'étonnant des réserves de la presse cinématographique française qui rabaisse la position politique du film pour en faire une question morale. Il a le mérite de souligner l'importance de ce cinéma social américain qui occupe une place marginale à Hollywood, mais se révèle fort utile pour en saisir les visées idéologiques et politiques. Rappelons que quelques années auparavant, Schrader avait manifesté son intérêt pour la classe ouvrière en tant que scénariste de *Taxi Driver* (Martin Scorsese, 1976) et qu'il avait proposé, en 1972, une réflexion esthétique sur le cinéma en étudiant le style transcendantal chez Ozu, Bresson et Dreyer. Un indice pour s'attarder également au style de *Blue Collar*.

En conclusion, Ève Lamendour, qui mène une recherche sur la représentation de la conduite des entreprises dans le cinéma de fiction et qui a également publié en 2012 aux Presses universitaires de Rennes *Les managers à l'écran*, propose une analyse du film de René Clair, *Le silence est d'or* (1947), un film dont l'action se déroule dans le milieu du cinéma au temps du muet. Elle le découpe en dix-neuf séquences dont elle essaie de déterminer la chronologie et pour lesquelles elle précise, dans un nouveau tableau, les références au travail et ce qu'elle nomme « Manèges et Jeu » (film dans le film, répétitions, doubles, etc.). Par cet exercice, Lamendour veut situer son travail de chercheuse-spectatrice parmi ceux qui privilégient le film en tant qu'énoncé et se centrent uniquement sur le matériau filmique. Cette approche, qui faisait florès dans les années 1960-1970, a perdu depuis plusieurs plumes, notamment à cause de l'importance prise par les *cultural studies*, les études intermédiales et les approches du genre « cinéma et représentation » ou « cinéma et histoire ».

L'ouvrage est complété d'une filmographie de 38 pages (moitié par titres de films, moitié par réalisateurs) – jamais exhaustive précise-t-on en introduction,

j'ajouterais évidemment! – qui ne donne que les informations élémentaires sur des films (titre, réalisateur, pays, année) dont on postule que le sujet porte sur le travail. Cette façon de faire a un petit air amateur et est complètement dépassée, particulièrement pour les filmographies thématiques dont l'utilité repose sur un résumé de l'action. Il existe maintenant tellement de bases de données où l'on peut faire une recherche plein texte dans les résumés ou qui incluent une indexation par sujet. Par exemple, les vedettes-matière (*subject headings*) utilisées par la Fédération internationale des archives du film proposent des sujets comme *Film Workers in Films*, *Workers in Films*, *Labour Issues in Films*, *Workers and the Cinema*, etc. qui permettent de repérer beaucoup de films et de publications dans l'*International Index to Film Periodicals* ou dans les autres bases de données qui utilisent les mêmes sujets, tandis que l'Internet Movie Database, une base de données participative, propose des sujets comme *Worker*, *Working Man*, *Factory*, etc. qui donnent accès à un nombre impressionnant de films. Enfin, on retrouve une bibliographie qui contient autant des lectures générales sur le thème de l'ouvrage que des publications et des articles sur les films et les cinéastes qu'on retrouve dans le livre. Cette bibliographie ne renvoie qu'à des textes en français, ce qui limite beaucoup le champ de sa pertinence, et ne contient pratiquement aucune référence à des revues savantes en cinéma alors qu'il y en a en sciences sociales. Dommage enfin que la publication ne comporte aucun index qui permette au lecteur de retrouver les informations qui lui seraient utiles.

Ces ouvrages constituent de bons exemples de publications qui proviennent essentiellement d'une discipline établie (dans ce cas-ci le droit et la sociologie), mais dont l'objet appartient à un autre champ d'études. Il est surprenant de constater que la majorité des auteurs-chercheurs ne semble pas familière avec les différentes avancées dans le domaine des études du cinéma et des médias (de l'esthétique aux études de réception, de la narratologie à la filmologie). On serait en droit de s'attendre à ce que des équipes de recherche combinent les savoirs et les spécificités de toutes les disciplines concernées, et à ce que les auteurs des textes établissent des partenariats de recherche et d'analyse. Cela permettrait un enrichissement mutuel, une prise en compte de l'état du savoir, des recherches et des méthodologies dans les diverses disciplines concernées et amènerait une réelle contribution à l'enrichissement des connaissances ou à l'ouverture de nouvelles pistes de recherches. Je parle ici d'interdisciplinarité effective, et non pas de collaboration pour la forme comme c'est souvent le cas quand un même événement ou un même colloque est organisé par deux départements ou deux centres de recherche qui n'ont pas de véritable partenariat sur le terrain. Ces événements enrichissent, c'est vrai, le curriculum vitae de ces universitaires qui en ont malheureusement besoin pour assurer leur place au sein de l'institution, mais les publications qui s'y relient ou en émanent peuvent traduire les effets négatifs découlant de ce mode d'organisation, comme c'est le cas ici.